

22^{ème} Tournoi d'Andernos

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.
Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBAD et en règle avec celle-ci.

ARTICLE 2 :

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi, si cela s'avère nécessaire.

ARTICLE 3 :

Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBAD

Point particulier :

Si le volant touche le plafond :

- à l'engagement : le volant est remis.
- au cours de l'échange : le volant est compté faute.

Si le volant touche un câble au service, le volant est remis.

Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la FFBAD.

ARTICLE 4 : HORAIRES

Les joueurs et joueuses devront présenter leur licence.

L'organisation du tournoi sera rigoureuse sur le respect des horaires qui seront affichés dans la salle.

Cinq minutes après le deuxième appel, tout joueur absent sera déclaré W.O.

ARTICLE 5 : VOLANTS

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs.

Ils sont à choisir dans la liste des volants homologués par la FFBAD Volants plume YONEX TR pour les classés.

Les joueurs Non Classés jouent en plastique (sauf accord entre les joueurs pour jouer en plumes).

ARTICLE 6 : TABLEAUX

Les rencontres se dérouleront par poules et par élimination directe.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points avec prolongation.

ARTICLE 7 : ARBITRAGE

Christophe CASTAING est le Juge Arbitre du tournoi.

Les matchs seront effectués en auto-arbitrage. Les finales seront arbitrées.

Vous avez 3 minutes **maximum**, à compter de l'appel de votre match, pour démarrer celui-ci.